



À la rencontre de l'Étonnante Nature Sartheoise

APPEL A PROJETS
2019 / 2020

Ouvert du CP à la 6^{ème}

« Vous souhaitez travailler avec vos élèves sur un projet en lien avec la nature, cet appel à projets peut vous intéresser ! »

Depuis plus de 25 ans, le Conseil départemental intervient pour la biodiversité avec une politique sur les **ENS (Espaces Naturels Sensibles)**. Elle vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

Un réseau de 13 sites a été constitué, compte tenu des enjeux écologiques forts qu'ils représentent. Il s'agit de **marais, tourbières, prairies humides, coteaux, landes, cavités ...** aujourd'hui gérés soit par des Communes, des structures intercommunales ou bien par des associations. Ces sites sont suivis par des experts naturalistes. En outre, la Sarthe héberge des espèces remarquables qu'il paraît important de mieux connaître et de protéger. (<http://www.sarthe.fr/milieus-naturels-et-espaces-naturels-sensibles>).

Sensibiliser les enfants à la préservation de ces espèces et des sites ENS est un enjeu fort pour le département de la Sarthe. C'est pourquoi, le Conseil départemental lance un appel à projets en direction des établissements scolaires de la Sarthe, et plus particulièrement des classes de CP à 6^{ème} (cycles 1 à 3), afin de faire découvrir ce patrimoine naturel remarquable.

Pour cette 6^{ème} édition, il est proposé de travailler soit sur l'un des **sites ENS** accessibles aux enfants, soit sur le thème « **Le monde végétal** ».

Quelque soit l'approche retenue par l'enseignant, site ENS ou « Monde végétal ». Le département proposera et financera la mise à disposition d'un animateur expérimenté qui l'accompagnera pour construire un projet axé sur la biodiversité et réalisera 3 demi-journées d'animation, dont au moins une sortie sur un espace naturel sensible.

N'hésitez pas à déposer une candidature avant le 5 novembre 2019. Une fois réceptionnées, elles seront examinées par un comité constitué de représentants du Département et de partenaires puis actées par le Conseil Départemental. L'enseignant et les élèves pourront ensuite développer leur projet biodiversité tout au long de l'année scolaire.

Le Dossier de candidature :

Pour participer à cet appel à projet, votre candidature doit parvenir au Conseil départemental **avant le 5 novembre 2019**. Il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint et d'ajouter tout support que vous jugerez nécessaire d'apporter. Une fois, le dossier déposé puis validé par le comité de sélection, vous recevrez un courrier de notification de votre inscription ainsi que les coordonnées de votre référent.

Pour les classes retenues :

- un accompagnement
- 2 animations en classe
- Une visite de découverte d'un Espace Naturel Sensible (transport financé par le Département)

Accompagnement au montage du projet :

Le Conseil départemental vous propose les services d'un animateur nature de votre secteur pour vous aider dans le montage de votre projet : calendrier, partenariats, aspect pédagogique, animations, sorties sur le terrain, expériences... En fonction de votre calendrier, le référent prendra contact avec vous pour organiser une rencontre de 2 heures.

Identification :

Nom de la structure bénéficiaire :

Directeur: Responsable du projet et sa fonction :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Email :

Nom de la classe candidate :

Nombre d'enfants concernés :

Présentation de la classe :

Nom du projet :

Vous avez une préférence pour travailler sur :

- Espace naturel sensible (choisi à moins de 20 km de l'école : cf. carte ci-jointe)
- Le Monde végétal

Quelles sont vos motivations (élèves et enseignants) pour répondre à cet appel à projet ?

.....

.....

.....

Objectifs et présentation de votre projet :

.....

.....

.....

.....

.....

Disciplines concernées :

.....

Calendrier prévisionnel du projet, avec les temps forts:

.....

.....

.....

Quelle valorisation de votre projet avez-vous prévu ? Quels outils de retransmission pensez-vous exploiter ?

.....

.....

.....

.....

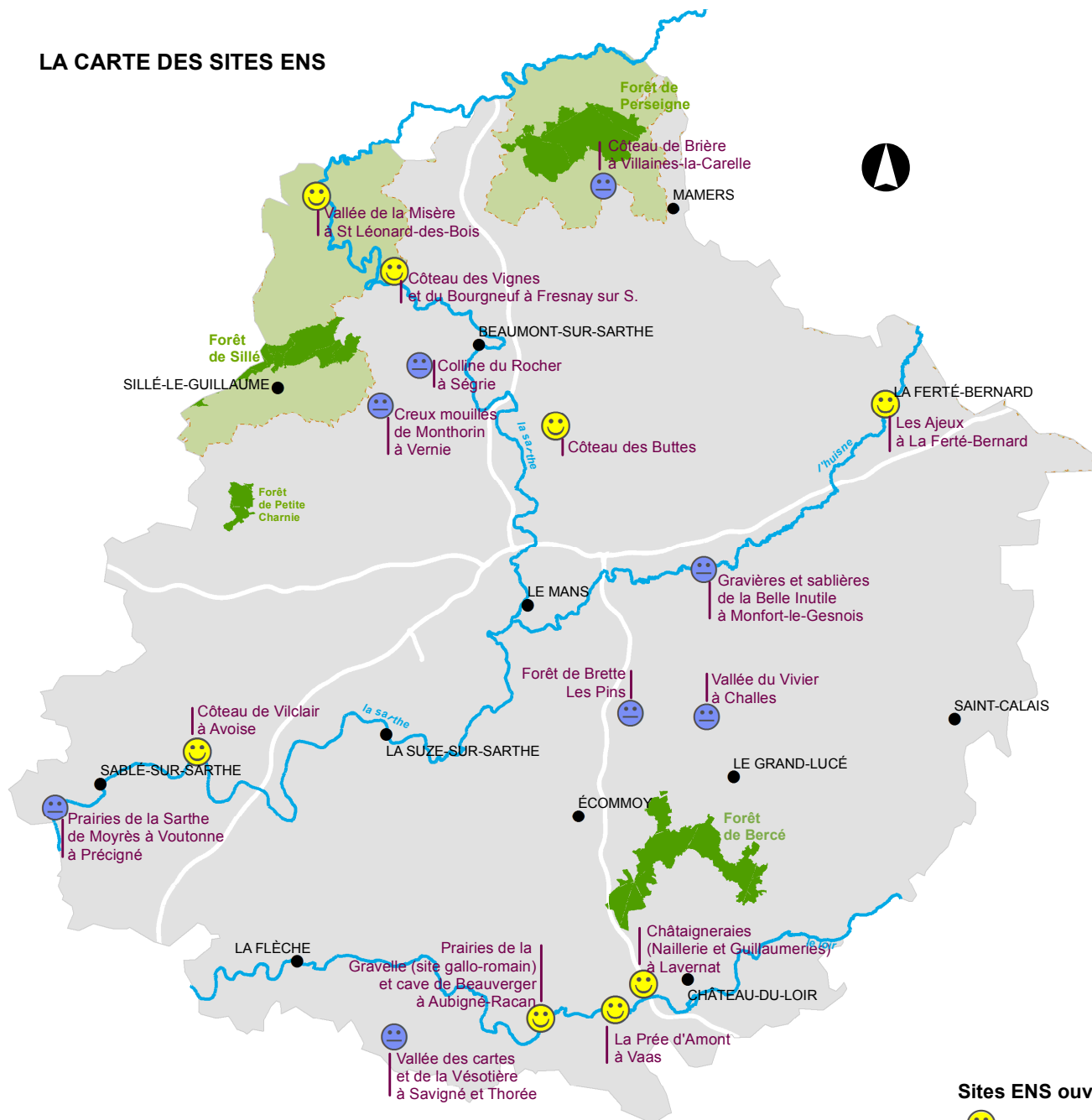
.....

L'école _____ s'engage à mettre en place le projet présenté ci-dessus,
et à fournir au Conseil départemental un bilan en fin d'année scolaire, avec qq photos libres de droits accompagnées des autorisations des parents.


Date et signature du responsable de l'établissement :


Dépôt de la fiche "classe ENS" : **avant le 5 novembre 2019**


LA CARTE DES SITES ENS




Sites ENS ouverts aux classes :

 ouvert (chemin-sentier)

 visite sur demande

 Forêts domaniales ONF

 PNR Normandie-Maine

